

Pouvoir, autorité et liberté dans l'Église

Dans les sociétés humaines, les Églises chrétiennes se trouvent dans une situation unique et paradoxale. Elles apparaissent comme des institutions humaines qui gèrent les intérêts religieux d'individus nombreux, les croyants. Et comme telles, elles sont des institutions comme les autres, des associations juridiquement constituées, avec des organes de pouvoir strictement définis, et elles ont pour finalité de mettre en œuvre un projet communautaire et social, dans lequel, selon les lieux et les époques, les individus croyants se reconnaissent plus ou moins bien. Mais ces Églises prétendent, à raison ou à tort, échapper à leur histoire et ne pas être seulement des institutions humaines. En tant qu'institutions, elles affirment ne reconnaître que l'unique autorité du Dieu unique. Et plus précisément, elles reconnaissent comme seule autorité Christ, fils de Dieu, envoyé pour le salut des hommes. L'institution est donc dépassée de l'intérieur par la référence à Christ qui lui donne sens mais lui échappe toujours. L'Église institutionnelle qui devrait coïncider avec l'Église de Christ, n'y parvient jamais. Le pouvoir nécessaire à l'institution n'est jamais au niveau de l'autorité qui le fonde et lui donne sa légitimité.

Le problème du pouvoir dans l'Église, et des crises qu'il engendre, est donc tout à fait original et spécifique : il naît de la volonté toujours maintenue de référer ce pouvoir à une autorité extérieure à l'institution

ecclésiale, l'autorité de Christ. Et le lieu de ce problème (et de cette crise) se trouve dans le rapport du croyant avec les pouvoirs institutionnels. C'est donc dans sa pratique du pouvoir et de l'autorité à laquelle ce pouvoir renvoie que chaque Église comprend et définit son rapport à Christ.¹

La question institutionnelle

Les Églises chrétiennes sont donc des institutions paradoxales et humainement impossibles. Elles sont organisées comme des institutions humaines en référence à un système de valeurs garanti par des pouvoirs humains. Mais elles confessent ne reconnaître qu'une seule autorité, celle du Dieu unique en son Christ. Et cette autorité leur échappe toujours, elle n'est jamais dans l'institution mais toujours au-delà, signifiée dans la confession de foi. Le système de valeurs, l'Évangile, et l'autorité qui le garantit, n'ont pas leur source et leur origine au sein des Églises, elles les reçoivent de l'extérieur et s'y soumettent. Cette situation anormale introduit donc dans ces institutions une distance toujours présente entre l'autorité du Dieu unique, la seule reconnue, et les pouvoirs humains habilités à la "représenter", et ceci, quels que soient ces pouvoirs. Cette distance est la source d'un déséquilibre institutionnel que toutes les Églises sans exception sont en permanence tentées de réduire.

Car les Églises sont dans l'histoire. Elles vivent, comme n'importe quelle institution, les mouvements et les contradictions de l'histoire. Le monde "ecclésial" n'est pas purement et simplement un décalque du Royaume de Dieu. Et les Églises savent bien, à moins de nier l'évidence historique comme certaines Églises n'ont pas craint de le faire, que leur institution n'est pas monolithique, sans nuance et d'une seule pièce. Chaque Église est un ensemble pluriel de communautés parfois fort différentes, elle est une pluralité de mondes, de cultures, de générations, d'histoires. Dans des espaces différents, chaque Église est un ensemble parfois peu cohérent d'institutions régionales ou

1. À cause de cette spécificité du pouvoir dans l'Église chrétienne, je parlerai de "pouvoir" dans l'Église et j'éviterai de parler d'autorité. À strictement parler, il n'y a pas d'autorité dans l'Église institutionnelle, la seule autorité reconnue étant celle de Christ qui n'est pas dans cette Église. En elle, il n'y a donc que des pouvoirs humains qui sont reçus dans la foi comme étant justifiés par la seule autorité de Christ. Tout le problème est de savoir si cet "écart" entre le pouvoir et l'autorité qui le justifie ne modifie pas totalement la conception habituelle du pouvoir et de l'autorité. Ce que cette étude essaie de montrer.

nationales, parfois raciales. Et dans la ligne du temps, chaque Église est une suite d'institutions dont on aperçoit souvent difficilement la filiation. Dans chaque Église, on parle beaucoup de l'unité de l'Église, mais ce faisant, on parle de quelque chose qui n'existe pas, d'un modèle rêvé, qui ne résiste pas à l'épreuve des faits. La situation évoquée ici est même encore plus complexe, puisqu'à l'intérieur d'une même Église, l'unique autorité reconnue de Dieu est "signifiée" par des pouvoirs pluriels, plus ou moins bien hiérarchisés, souvent en situation de rivalité ou de conflit, qui ont, eux aussi, une histoire changeante et contradictoire. Et lorsque je parle d'une pluralité des pouvoirs, il ne s'agit pas seulement d'une pluralité quantitative, mais également qualitative. L'autorité de l'évêque de Rome, la plus incontestable dans l'Église romaine, n'est pas perçue de la même manière par les catholiques romains eux-mêmes, dans un pays comme la France ou un autre pays européen où la confession romaine est minoritaire ou encore dans un pays d'Amérique latine. Et cette autorité, "mise en scène" par Pie XII, Jean XXIII ou Jean Paul II, n'est pas reçue de la même manière.

On a donc l'impression d'être en face d'une institution qui est obligée de gérer sa propre négation. Et on se rend bien compte qu'il ne suffit pas de confesser Christ et d'élaborer des discours spirituels ou mystiques sur la fraternité évangélique ou la venue du Royaume. Il faut encore vivre et penser le salut comme histoire et l'histoire comme salut. Il faut penser l'impossible, la venue dans l'histoire d'un Dieu qui fait de l'histoire le temps d'un salut. Et pour ce faire, il faut expliquer comment une institution, c'est-à-dire un système préétabli de perception, de pensée et d'action, un système de relations intersubjectives géré par des pouvoirs, peut être une institution de salut pour le croyant. C'est seulement à ce prix qu'on peut penser les Églises chrétiennes comme des institutions dans leur différence confessée.

Le principe institutionnel : un pouvoir pour la communion

L'Église est la communion des croyants qui ne reconnaissent que la seule autorité de Christ et de son Évangile. Mais parce que cette communion existe dans l'histoire où elle a mission d'annoncer

l'Évangile, l'Église doit élaborer des signes visibles de sa présence, elle doit devenir une institution humaine, une Église chrétienne.

Cette affirmation qui est celle de tous les croyants et de toutes les Églises implique déjà une orientation fondamentale, lourde de conséquences. L'Église chrétienne est instituée comme telle par l'envoi en mission des apôtres par Christ, comme Israël est institué peuple élu par l'appel adressé à Abraham, et renouvelé à Moïse. Mais l'envoi en mission, l'"élection", ne soustrait pas le peuple de Dieu à l'histoire des hommes, mais au contraire lui assigne la responsabilité de cette histoire. Cette affirmation resterait ambiguë si on ne précisait aussitôt que cette responsabilité de l'histoire engage l'Église dans l'histoire, la fait devenir histoire. L'Église ne sort pas toute faite des mains de Dieu pour être donnée à l'histoire, comme institution révélatrice de l'histoire. Elle continue et achève en la réalisant l'incarnation de Dieu en Jésus Christ. Elle est historique, et dans l'obscurité temporelle, elle doit manifester l'avenir conféré par la Parole de Dieu à l'histoire. En faisant cela, l'Église institutionnelle se réfère toujours à une autorité qu'elle accepte, mais qu'elle ne possède jamais, l'autorité de Christ, et elle doit manifester dans le monde cette autorité. Il faut donc bien que *d'une certaine manière* l'autorité de Christ qui est toujours extérieure à l'Église soit aussi à *l'intérieur de* l'Église. Il faut donc que les pouvoirs humains qui "animent" l'Église soient signes de l'autorité de Christ. Comment comprendre et rendre compte de ce "*d'une certaine manière*" ?

Si l'Église est communion des croyants, alors il faut dire que l'Église se donne des pouvoirs pour la communion. Tout pouvoir est service, "ministère" de la communion. Tel est, je crois, le principe institutionnel qui doit guider toute réflexion sur l'Église. Les pouvoirs dans l'Église ont pour marque distinctive, par rapport à tous les autres pouvoirs humains, d'être des pouvoirs de communion. Et l'adjonction du mot "communion" au mot "pouvoir" change radicalement la conception du pouvoir en nous obligeant à le repenser totalement.

En effet, la communion n'a de sens concret que si elle est une unité réellement vécue dans des différences réellement maintenues. L'unité doit être réelle, et les différences doivent être, elles aussi, reconnues et assumées, sans être supprimées. On n'aperçoit pas toujours lorsqu'on parle de communion, que l'unité ne se fait pas malgré ou en dépit des différences, en les dépassant et en allant au-delà, mais qu'elle existe, ou doit exister, dans les différences. Celles-ci ne sont pas un

pis-aller inévitable, dû à la faiblesse ou au péché des hommes, elles sont une richesse nécessaire à la communion. Le modèle de la communion ecclésiale est toujours la Trinité de Dieu qui réalise l'unité parfaite dans la communion des personnes. Aussi les différences ne sont pas un appauvrissement, elles font que la communion est toujours surabondance de communion. C'est donc le Dieu trinitaire qui réalise l'unité de la communion, dans la reconnaissance par celle-ci de l'unique autorité de Christ. À son tour, l'unité vécue dans la communion des différences vécues "réalise" la présence de Dieu dans l'Église et dans le monde des hommes. Ce ne sont donc pas les pouvoirs humains qui réalisent dans l'Église l'unité vécue : ils sont au service de la communion dans l'unité réalisée par Dieu et la pluralité maintenue et assumée. Et si ces pouvoirs sont responsables de l'unité de la communion, en un sens qu'il faudra préciser, ils le sont tout autant du respect et du maintien des différences vécues.

Que des pouvoirs soient nécessaires pour la communion, cela est fondé sur le fait que les différences vécues dans l'Église n'ont pas en elles-mêmes le principe de leur union et que naturellement elles conduisent à l'exclusion réciproque et sur le fait que l'autorité reconnue par l'Église, celle de Christ, est toujours hors de l'Église. Les pouvoirs humains sont alors ce qui permet au principe d'unité, l'autorité de Christ, transcendante et hors de l'histoire, d'être efficace et de jouer son rôle au cœur même des différences vécues. L'autorité de Christ réalise ainsi sa présence dans l'histoire des hommes par la médiation d'une communion institutionnelle qui se donne des pouvoirs pour exister historiquement.

Si on admet ce principe, on est amené à affirmer que les pouvoirs humains dans l'Église ne sont pas des "*pouvoirs sacrés*" au-dessus de l'Église, ou à la tête de l'Église, qui auraient pour fin de représenter ou de médiatiser l'autorité reconnue de Christ dans l'Église et dans le monde. Ils sont des pouvoirs *dans l'Église*, dans cette communion qui, seule, est habilitée à réaliser la présence de Christ dans l'histoire, et qui se donne les moyens de le faire le plus efficacement possible en inventant des "pouvoirs", c'est-à-dire un système de référence qui exprime au mieux sa foi et sa vie. Ce n'est donc pas la soumission aux pouvoirs qui définit l'appartenance à Christ, mais c'est l'appartenance à la communion, à la confession de foi dans une pratique évangélique, et dans cette appartenance, le respect des pouvoirs

que cette communion se donne. C'est seulement dans ce rapport affirmé des pouvoirs vis-à-vis de la communion que l'obéissance à ces mêmes pouvoirs de l'Église peut manifester la relation de chaque croyant, et de la communion tout entière, avec Christ et avec Dieu.

Un pouvoir qui fait autorité

Dans cette institution douloureuse, la fonction du pouvoir est de faire autorité. L'autorité est ce qui justifie le pouvoir et, dans l'Église, cette autorité est extérieure au pouvoir, elle est celle de Christ. Or avant d'indiquer un pouvoir sur quelqu'un, l'autorité est ce qui, par sa présence, par son conseil, sa garantie, son exemple, sa décision (tels sont les sens multiples du mot latin "*auctoritas*") permet à l'autre de devenir à son tour "auteur" de sa propre action, de sa propre vie, en entrant dans une dynamique de croissance ("*augere*" : croître, augmenter), de fondation, de création.

C'est ce sens traditionnel de l'autorité que pratiquaient les grands auteurs médiévaux, tel Thomas d'Aquin ou Albert le Grand. Se référer aux autorités dont ils reconnaissaient la valeur en l'appréciant signifiait pour eux reconnaître avant eux et donc au-devant d'eux, un espace pour penser librement d'une manière nouvelle, pour inventer de nouveaux savoirs et de nouvelles pratiques. Au lieu de condamner à l'obéissance et à la répétition aveugles, les autorités sont occasion et invitation à penser et à vivre au-delà, ce qui n'a pas encore été pensé ni vécu. De même que l'autorité paternelle n'a de sens que pour permettre au fils de devenir un homme et à son tour, un père.

Dans l'Église, l'autorité qui justifie les pouvoirs institutionnels est ce qui, en s'exerçant "sur" moi, permet que ma vie devienne vie évangélique, pleinement humaine, créatrice de mon humanité et de l'humanité des autres hommes dans la communion. L'autorité ne limite donc pas, elle permet au possible de devenir réel, elle ouvre l'avenir que la liberté croyante réalise ou doit réaliser. L'autorité me fait auteur de mon action, en ouvrant pour moi un espace de création et d'amour.

Le pouvoir qui est investi d'une telle autorité a donc pour fonction d'inviter les croyants à inventer l'Évangile dans l'histoire de leur temps, et à instituer une Église toujours nouvelle au service de cet Évangile. Le pouvoir ouvre un monde possible que les croyants ont

pour tâche de réaliser. Dans le cœur et la vie de chaque croyant, le pouvoir *évoque* ce monde et l'appelle à l'expression. Et le croyant qui accueille l'autorité de ce pouvoir entre dans ce processus de création de ce monde dont il n'existe nulle part une copie qu'on pourrait se contenter de reproduire. L'obéissance n'est donc jamais littérale et aveugle, elle est l'expression d'une liberté créatrice qui invente une pratique et une existence nouvelles.

Le pouvoir ne peut donc plus être apprécié à partir de sa source et son origine, celle-ci fut-elle Dieu. Il se définit par ce qu'il "autorise" en le rendant possible. Mon obéissance invente une pratique de libération, une existence nouvelle, et cette existence dévoile la valeur du pouvoir qui l'autorise. Aux disciples de Jean venus lui demander s'il est l'envoyé ou s'il faut en attendre un autre, Jésus répond en énumérant les signes de l'évangile : *"Allez rapporter à Jean ce que vous voyez et entendez : les aveugles retrouvent la vue, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés et les sourds entendent, les morts ressuscitent et la Bonne Nouvelle est annoncée aux pauvres"*². La pratique de Jésus révèle l'autorité qui l'envoie et dévoile la valeur de cette autorité. Et il en va de même pour la pratique du croyant. Mais si le croyant invente une existence évangélique, cette existence, au contraire de celle de Christ, n'est pas l'Évangile, elle ne l'épuise pas, mais elle n'est pas possible sans lui. Toutes les œuvres du croyant ne sont possibles que dans la foi comme condition de possibilité. La vie croyante manifeste Christ comme son fondement. Et les pouvoirs dans la communion sont, dans chaque vie croyante, ce qui "autorise" le risque des œuvres, ce qui ouvre l'espace historique d'une invention de l'Évangile dans une fidélité au présent assumant le passé et rendant possible l'avenir

Il ne faut pas comprendre ici que c'est la pratique qui établit sa propre vérité et en fonde la valeur. Cette pratique, en dévoilant sa vérité, dévoile la vérité de l'autorité qui la fonde, Christ, et par là, dévoile la vérité du pouvoir humain qui autorise cette pratique. Quand cela ne se produit pas, alors la pratique n'est pas évangélique, elle ne peut se référer à l'autorité de Christ ou alors le pouvoir humain qui a autorisé cette pratique a annexé l'autorité de Christ à son profit.

2. Mt 11, 4-6.

Le pouvoir, marque du manque

On doit donc conclure que tout pouvoir, dans la communion ecclésiale engagée dans l'histoire, a pour mission et pour travail de manifester *ce sans quoi* la vie des croyants n'aurait aucun sens. Dans toutes les particularités historiques, le pouvoir est le souci de l'unité et dans l'unité, il est le souci de l'histoire. Aussi le pouvoir est-il présent à tous les instants, à tous les carrefours des existences croyantes. Chaque différence, chaque particularité, en son cœur même, est rassemblée et unifiée en Christ. Ces différences, ces particularités, soucieuses de leur manque des autres, sont la source et la fin du pouvoir dans l'Église.

La communion ecclésiale, pour être réelle et pas seulement rêvée, ne peut donc se passer du pouvoir ainsi pratiqué. Celui-ci dévoile le fondement même de la vie des croyants, l'autorité du Dieu unique, sans qui cette vie n'a plus aucun sens. Mais il faut bien entendre cette affirmation. Que les pouvoirs manifestent ce sans quoi la communion n'est pas possible, Christ, ne signifie pas que les pouvoirs donnent cette présence de Christ et la réalisent dans la communion. Ils la signifient et l'indiquent comme *ce qui manque encore* à la communion, qui doit être là pour que l'Église soit communion, mais qui est encore et toujours à faire jusqu'au retour de Christ. Aussi les pouvoirs ne sont pas directement localisables en un endroit précis de la communion, ils sont partout, dans tout ce qui exprime ce qui manque encore à la communion pour qu'elle soit une communion parfaite. Ils sont présents au cœur le plus intime de chaque existence croyante, comme le signe de son manque de Christ, et en conséquence, de son manque des autres, de tous les autres et de leurs différences. Les pouvoirs sont donc dans l'Église pour manifester ce qui manque encore à la communion mais qui est cependant toujours présent parce que toujours postulé comme ce qui la fonde.

La communion ecclésiale n'est donc pas le Royaume de Dieu, mais elle ne peut exister comme communion si elle ne vit pas dans la référence constante à Dieu qui fait advenir son royaume. Les pouvoirs ne "représentent" donc pas Dieu, mais ils ont pour tâche de signifier à la communion et dans la communion son manque de Dieu auquel la communion n'est pas encore totalement présente. Les pouvoirs introduisent et maintiennent dans l'Église une négativité qui interdit à la communion de se vivre dans une positivité heureuse, comme si

elle était le Royaume de Dieu, l'Église de Christ définitivement réalisée.

C'est donc paradoxalement la présence de ces pouvoirs qui interdit à l'Église chrétienne d'être une institution comme les autres, purement humaine, et qui en fait une institution traversée et blessée par une douloureuse tension vers Celui qui la fait exister et qui lui manque encore. L'Église est une Église des hommes, mais pour être l'Église de Christ, elle doit être une Église des saints. Elle est dans le monde, elle vit dans le monde, mais elle est toujours en manque de Christ qui n'est pas du monde et sans lequel elle ne peut pas vivre.

Et c'est parce qu'elle ne peut pas vivre sans Christ, que ses membres ne peuvent pas vivre les uns sans les autres. Pour cette raison, les pouvoirs, qui doivent signifier le manque de Christ, ont pour tâche aussi importante de signifier et de rappeler le manque des autres, de tous les autres. Comme si le manque de Christ ne pouvait être partiellement comblé que par l'accueil de la multiplicité et de la richesse des différences. *"Pas sans Christ, c'est-à-dire pas les uns sans les autres"*, telle est la parole unique de chaque pouvoir dans l'Église. Le pouvoir est donc présent dans toutes les situations, tous les actes, tous les gestes, au carrefour de deux axes. Un axe vertical qui renvoie cette situation, cet acte, à une transcendance encore absente sans laquelle ils n'auraient plus de sens. Un axe horizontal qui renvoie cette situation ou cet acte à une immanence fraternelle, l'autre homme, sans laquelle ils ne seraient plus une situation ou des actes humains. Dans tous ces carrefours de l'existence croyante, la fonction du pouvoir est donc de rappeler sans cesse, à temps et à contretemps, Christ et l'autre homme, qui manquent encore, en répétant inlassablement que le croyant est cet homme qui ne peut exister sans cette relation unique au Dieu unique qui est une relation plurielle à tous les autres hommes comme frères. Ce double lien signifie en profondeur que la foi et l'amour sont la même réalité dans la communion.

Un pouvoir pour l'achèvement de Christ

Vécue ainsi, l'Église devient responsable de l'histoire des hommes et le pouvoir participe à cette responsabilité. La communion ecclésiale est cette institution qui prend en charge l'histoire et d'abord les histoires des hommes, pour les engager dans l'aventure de Dieu. C'est

la mission que Jésus confie aux apôtres après sa résurrection, la responsabilité de l'humanité tout entière et non pas des seuls croyants. Cette responsabilité peut apparaître effrayante : *“Allez par le monde entier, proclamez l'Évangile à toutes les créatures”*³. Mais Jésus donne l'Esprit et les apôtres sont revêtus de puissance⁴. Cette responsabilité de l'Église et de chaque croyant fait qu'ils ne peuvent jamais se reposer dans la satisfaction d'eux-mêmes et la douceur des chapelles. On dit quelquefois que l'Église doit continuer l'incarnation de Dieu dans l'histoire. Cette métaphore n'est pas tout à fait exacte. L'Église n'est pas contemporaine de la vie terrestre de Jésus et elle ne l'est pas non plus de sa vie ressuscitée. Elle porte en elle le souvenir d'un dieu mort et, dans l'affirmation de sa résurrection, l'espérance de sa manifestation glorieuse à la fin des temps. L'Église vit toujours en ce jour qu'on appelle le samedi saint, dans cette rupture de l'histoire du salut, qui fait que l'histoire de l'Église n'est pas la pure et simple reprise de l'histoire d'Israël. Dans cet écart entre la mort et le retour de son Seigneur, l'Église reçoit une tâche spécifique. La mort et la résurrection de Jésus donnent naissance à une nouvelle communauté, pour laquelle Jésus “autorise” un avenir. De même que Jésus est l'envoyé du Père, qu'il parle *“au nom de son Père”*, dont il complète et achève la révélation, de même l'Église complète et achève *“ce qui manque encore aux détresses de Christ”*⁵. Dans l'évangile de Jean, Jésus a cette phrase étonnante : *“Celui qui croit en moi fera lui aussi les œuvres que je fais : il en fera même de plus grandes parce que je vais au Père”*⁶. On voit apparaître ici un autre manque de Christ. Non seulement la communion est instituée dans l'absence de Christ dont elle ne peut se passer pour vivre et dont elle attend le retour, mais Jésus lui donne pour tâche ce qui manque encore à son œuvre pour atteindre la plénitude. Ce Christ inachevé qu'elle reçoit comme son Seigneur, l'Église doit l'accueillir et aller vers sa plénitude en travaillant à cette plénitude.

Dire que Christ est inachevé ne revient pas à relativiser Christ ou à nier sa divinité. Au contraire, affirmer en lui avec Paul ce manque, c'est prendre au sérieux son incarnation, sa particularité humaine, qui l'a

3. Mc 16, 15.

4. Lc 24, 49.

5. Col 1, 24.

6. Jn 14, 12.

conduit à la mort, comme tout homme. Lorsque Dieu vient à nous, il devient cet homme particulier, Jésus de Nazareth et il ne devient que cet homme, qui n'a eu que cette vie-là et non pas toutes les vies possibles. Et en Christ, dans cet homme qui est Messie, dans ses souffrances et sa mort, il faut encore ajouter toutes les souffrances, toutes les vies et toutes les morts de tous les hommes. Achever Christ, c'est donc affirmer que Christ ouvre un avenir pour la liberté responsable, créatrice d'une histoire humaine

Si telle est la tâche de l'Église chrétienne, celle-ci ne peut plus se considérer comme étant purement et simplement gardienne de l'œuvre de Christ. Ce n'est pas l'Église qui garde Christ, mais Christ qui garde l'Église, qui dans des temps et des lieux particuliers, doit inventer Christ, en faisant des individus et des groupes particuliers "un peuple de Dieu". Dans cette communion créatrice de l'histoire, les pouvoirs ont un rôle de "vérification". Ils doivent veiller à ce que la relation à Christ et la relation aux autres soient toujours articulées ensemble. Ils interdisent par là que la foi en Christ devienne une effusion sentimentale et "mystique", échappant à l'histoire et se réfugiant dans des mondes illusoire et artificiels ou qu'elle se transforme en une idéologie terrestre de libération, semblable à d'autres et oublieuse de la gratuité du salut offert en Christ. Les croyants et leurs diverses communautés doivent ensemble manifester que Christ est sauveur, que Dieu est unique et qu'ils ne sont rien sans Dieu. Et ils doivent «réaliser» qu'avec lui, ils deviennent frères, capables de construire une histoire humaine. Aussi aucun croyant et aucune communauté ne peuvent ni ne doivent vivre, et même simplement penser, sans une référence obligée aux autres. Les autres doivent toujours manquer, et la communion n'est que la réciprocité de tous ces manques. Et ce manque est vécu et assumé dans le manque de Christ, mort et ressuscité, mais qui "*s'est séparé d'eux et fut emporté au ciel*"⁷. Mais "*notre cœur ne brûlait-il pas en nous, tandis qu'il nous parlait en chemin et nous ouvrait les écritures*"⁸. Dans le souvenir de ce feu qui brûle le cœur, la communion est instituée et proclame que Christ est ressuscité. Ce souvenir, qui est manque douloureux de Christ, autorise la communion des croyants et la rend possible. Les pouvoirs, dans cette communion

7. Lc 24, 51.

8. Lc 24, 32.

n'ont pas d'autre rôle que d'interdire à la communion de s'installer dans le contentement d'elle-même, en gardant le souci de l'autre qui manque encore. Le pouvoir est donc relatif à l'état de la communion comme manque, il n'exprime pas Dieu mais renvoie chaque croyant à Dieu et à son frère. Alors aucun croyant ni aucun groupe ne peut prétendre exprimer la vérité et l'autorité de Christ, parce qu'il faut qu'ils soient tous ensemble pour l'exprimer, qu'ils existent tous ensemble avec Christ. Les pouvoirs sont donc des chemins qui conduisent aux autres et leur souci n'est pas de conserver la communauté et de la protéger contre les autres, mais de l'ouvrir et de l'envoyer aux autres. Ils sont toujours des pouvoirs de risque.

Telle est la responsabilité des pouvoirs dans l'Église chrétienne. À chaque croyant, à chaque groupe, ils disent sans relâche qu'ils ne peuvent vivre sans les autres et donc sans Christ. Il me semble que c'est pour cette raison que les pouvoirs entretiennent dans l'Église un rapport essentiel à la sacramentalité. Le pouvoir est ministériel, il assure le service du sacrement et son rôle est de manifester la communion tout entière comme sacrement. Ce service du sacrement n'est pas à comprendre comme la réalisation effective de ce qui manque encore à la communion, la présence réelle de Christ, mais comme le geste signifiant cela même qui manque et qui est cependant nécessaire pour que la communion puisse exister. Le sacrement est alors le signe de l'absence douloureuse de Christ, qui oblige la communion à inventer l'histoire de l'avènement du Royaume. Pour cette raison, toute la sacramentalité est orientée par l'eucharistie qui réalise dans la communion, sur le mode de l'absence, la présence de Christ et qui rassemble symboliquement tous les hommes. La célébration eucharistique rappelle sans cesse à la communion ce qu'elle doit s'efforcer d'être pour devenir Église de Christ en inventant la fraternité des hommes.

On ne peut donc plus, à propos du ministère de la sacramentalité, parler de "*pouvoir sacré*". Le pouvoir ministériel n'est pas une délégation du pouvoir de Dieu, il est, dans la communion, le souci et la conscience du manque de l'autre et il rappelle l'obligation d'avoir à combler ce manque. Au cœur même de l'institution, le pouvoir est donc ce qui lui interdit de se refermer sur elle-même. Paradoxalement on peut dire que le pouvoir est dans l'institution un pouvoir de contestation et d'ouverture qui rappelle toujours à l'institution qu'elle doit représenter autre chose qu'elle-même.

L'autorité et les pouvoirs : le pouvoir pluriel

Dans cette perspective, on ne peut penser les pouvoirs au sein de l'Église chrétienne sur le modèle pyramidal classique. L'Église chrétienne ne peut pas, comme les autres institutions, être structurée *de l'intérieur*. Elle n'a pas son centre en elle-même, ni même au-dessus d'elle-même. Ce centre est hors d'elle, en Christ et dans tous les autres hommes qui n'appartiennent pas encore à la communion. Il est pour cette raison difficile d'imaginer un schéma concret manifestant et structurant l'autorité de Christ dans l'Église. Plusieurs schémas sont possibles, à la condition que chacun d'eux soit converti et vidé de son narcissisme social et de son autosuffisance. Le manque de Christ et des autres "excentre" la communion et autorise chaque croyant et chaque groupe à inventer les comportements et les structures pour combler ce manque essentiel. L'autorité se trouve donc au cœur de chaque existence chrétienne, dans l'invention de la liberté d'aimer et les pouvoirs visibles, structurels, ne sont que l'expression de cette autorité intérieure. Ainsi cette autorité, qui est extérieure aux croyants et à leurs communautés, est en eux, comme une présence absente qui signifie leur manque à aimer. C'est là, me semble-t-il, la signification du don de l'Esprit à la première communauté apostolique. Les pouvoirs ne sont donc pas ce qui effectue et réalise la communion, mais plutôt ce qui la rend possible : dans la communion imparfaite, ils écrivent les mots d'une communion qui serait parfaite.

Dans cette institution qui ne reconnaît que l'autorité de Christ, les pouvoirs sont donc nécessairement pluriels. La constitution *Dei Verbum* de Vatican II écrit : "*Il est donc très clair que la sainte tradition, la sainte Écriture et le magistère de l'Église, par une très sage disposition de Dieu, sont tellement liés et solidaires qu'aucune de ces réalités ne se tient sans les autres*"⁹. Il ne peut y avoir institutionnellement de pouvoir unique dans l'Église, car elle quitterait alors l'histoire et le monde des hommes. Pour que l'Église soit historique, que le salut soit une aventure réelle pour des hommes réels, il faut que l'unique autorité de Dieu soit partout, qu'elle s'exprime dans des pouvoirs humains multiples, qui sont dans l'obligation de s'accorder les uns aux autres et qui, tous ensemble, apportent à la communion

9. Constitution *Dei Verbum* n° 10.

la garantie de l'autorité de Dieu. Mais aucun isolément ne saurait annexer cette autorité à son profit.

Cette pluralité des pouvoirs est d'abord un fait historique incontestable. Et si on peut tirer une leçon de l'histoire, c'est pour le présent et l'avenir l'interdiction de faire d'un type d'organisation le lieu du vrai et le centre du monde. L'expérience chrétienne des pouvoirs est multiple et variée et cette expérience ne saurait être éliminée par la revendication d'un groupe limité et son idéologie hégémonique. La complexité des situations socioculturelles interdit en fait la légitimité d'une conception totalitaire et exclusive du pouvoir. Et lorsque celle-ci tend à s'établir, il subsiste toujours et heureusement dans l'Église d'autres types d'organisation, d'autres fonctionnements du pouvoir qui font que l'affirmation totalitaire reste assez nominale et que l'Évangile continue d'être annoncé. L'existence effective de la pluralité des pouvoirs, telle qu'on la constate dans l'histoire des Églises chrétiennes, n'est certes pas normative et on ne saurait en conclure que l'Église doit être telle. Mais on doit faire avec cela et on ne peut faire sans cela. L'Écriture ne va pas sans la tradition qui porte historiquement sa lecture, sans les communautés chrétiennes et leurs évêques, sans les conciles et sans l'évêque de Rome. À quoi il faut ajouter que ces pouvoirs, aujourd'hui connus et reconnus, n'ont pas un sens identique et fixé une fois pour toutes. Chaque époque, et aujourd'hui chaque communauté, parfois chaque croyant, développent une conception de l'Écriture, de la tradition et du magistère qui est loin d'être identique partout et en tous lieux. Tout se passe comme si, en définitive, une définition "stable" des pouvoirs importait assez peu, pourvu qu'ils soient reconnus ensemble comme signifiant dans l'Église le devoir et l'obligation de la communion. Les pouvoirs sont temporels, donc soumis au travail du temps, et l'Église en utilise toutes les variations successives et parfois simultanées, pour exprimer la réalité profonde de sa communion. C'est au carrefour de tous les pouvoirs que surgit la vérité de l'Église, qui est cette unité pour ce temps et pour ce lieu, une manière d'organiser les choix du présent en assumant le passé en vue de l'Évangile. Chaque pouvoir est donc relativisé par le vécu de la communion, et tous les pouvoirs ensemble se trouvent valorisés et dévoilés comme nécessaires à ce même vécu. On peut encore ajouter que la communion ecclésiale doit non seulement être vécue en des lieux et des temps différents, mais que dans le même lieu et le même temps, elle est et doit être vécue dans des "milieux" différents, des couches

sociales parfois assez étrangères les unes aux autres. Dès lors, les mêmes pouvoirs ne fonctionnent pas de la même manière dans chacun de ces milieux et les représentations qu'on s'en fait accentuent encore la pluralité vécue de fait de ces pouvoirs. À chaque lieu, époque, culture, milieu, correspondent des pouvoirs qui ont tous en commun d'être ce qui témoigne de l'unité de la communion dans la pluralité des situations.

On ne saurait en conclure que le pouvoir est ainsi relativisé et que son importance est moindre. Affirmer la pluralité et la régionalité des pouvoirs, c'est reconnaître à chaque pouvoir sa limite et sa partialité, mais c'est souligner en même temps son droit à la partialité, la liberté fondée de son choix et des choix de la communauté dont elle est pouvoir.

Cette conception de l'Église n'est pas nouvelle et elle hantait déjà la conscience des premiers chrétiens se détachant de la tradition juive. Ils se voyaient contraints d'abandonner les sécurités de la synagogue pour reconnaître l'Église en des lieux jusque là innommables : *"Beaucoup de peuples barbares...possèdent le salut écrit "sans encre" ni papier par l'Esprit saint dans leurs cœurs ; bien que barbares et sans lettres, ils atteignent à cause de leur foi à la plus haute sagesse"*¹⁰. Cette inquiétude de l'autre toujours manquant à la communion et qui fait que la communion est toujours inachevée, traverse toute l'existence chrétienne et anime l'institution chrétienne en lui interdisant à jamais de se complaire en elle-même. La tâche de tous les pouvoirs dans l'Église est alors d'être la conscience de ce manque dans le double souci institutionnel de la sacramentalité et de la mission. En portant ce souci et en accomplissant cette tâche, chaque pouvoir institué se donne, dans sa particularité même, comme universel et infaillible. Cela ne signifie pas qu'il participe à l'autorité de Christ, mais qu'il révèle cette autorité. L'universalité et l'infailibilité ne résident pas dans ce que ce pouvoir énonce de la particularité chrétienne réalisée ici et maintenant, mais elles se trouvent dans la pratique que ce pouvoir autorise, pratique qui ouvre le chemin de Dieu dans l'histoire. Pour que cela soit vrai, il faut que cette pratique et ce pouvoir rencontrent toutes les autres pratiques et les autres pouvoirs particuliers, qu'ils se conjuguent avec eux en se contestant et en se complétant réciproquement. L'universalité et l'infailibilité ne sont donc pas données comme un

10. Saint IRENÉE *Contre les hérésies* IV, 2. Le Cerf (Sources Chrétiennes), Paris 1952.

attribut du pouvoir, elles sont construites difficilement et parfois douloureusement dans un dialogue incessant entre tous les pouvoirs. Elles naissent toujours des pouvoirs réciproquement contestés.

Un pouvoir qui autorise la liberté

De cette pratique du pouvoir dans l'Église naît l'existence chrétienne comme liberté. Il peut sembler paradoxal de dire que l'essence du pouvoir est de faire émerger une pratique de liberté. Nous pensons toujours inconsciemment le pouvoir dans l'Église sur le modèle du pouvoir absolu et unique de Dieu, pouvoir créateur d'être et donc limitatif d'être. Ce pouvoir, en posant dans l'existence, en fixe également les limites. Il donne la loi comme limite du possible et juge en disant l'impossible et l'intolérable. Mais les pouvoirs humains ne sont pas des pouvoirs d'être, ils n'ont pas à permettre d'être. Ils sont dans l'être et ils ont à autoriser une histoire dans l'être et de l'être. Ces pouvoirs ont donc pour mission l'avènement de la liberté d'être qui, à cause de la référence constamment maintenue à l'unique autorité de Dieu, n'est jamais la liberté d'être n'importe quoi. Soumis à l'Évangile, les pouvoirs chrétiens appellent à l'invention plurielle et libre d'une existence évangélique.

C'est de cette manière que les pouvoirs sont au service de la communion. Celle-ci est devant Dieu une vie en Christ. Ce n'est pas le pouvoir qui est la source de la vie de la communion, mais il en est la vérification concrète. Il atteste que cette vie de communion est accueil et pardon, don au-delà de toutes les particularités que chaque groupe, chaque individu, réalisent. Ceux-ci vivent un engagement existentiel dans la foi, ils effectuent concrètement les gestes de la communion, et les pouvoirs ont pour tâche concrète d'attester que cet engagement n'est jamais exclusion et refus des autres, que chaque geste particulier est ouverture et accueil de tous les autres gestes. Les particularités et les différences sont ainsi authentifiées et peuvent alors signifier l'outré-passement de Dieu vis-à-vis de toutes nos particularités, la transcendance de l'amour de Dieu. Chaque croyant, chaque communauté peut alors reprendre à son compte le mot de Luther : *"me voici, je ne puis autrement"* et offrir sa différence à l'autre comme un don et une richesse, en accueillant la différence de l'autre comme une égale richesse.

Le pouvoir ne limite donc pas la liberté des croyants et des communautés. Il est au contraire un service de la liberté. Les individus et les groupes ne sauraient faire n'importe quoi et cette conception libérale et marchande de la liberté n'est pas évangélique. L'Évangile enseigne que la liberté est puissance de communion. Aussi le pouvoir a pour tâche d'appeler les croyants à cette liberté pour la communion. Chaque croyant doit choisir d'appartenir aux autres en se libérant de ses pulsions, de ses passions, de ses intérêts, pour entrer dans la communion fraternelle. Le pouvoir vient alors manifester à chacun qu'il ne saurait être la référence ultime de son projet, qu'il ne peut exister *sans les autres* et en définitive *sans Christ*. Un tel pouvoir n'a rien à voir avec une entreprise de séduction, d'influence, d'encadrement, en vue de consensus obligés et fragiles. Il existe au cœur même du secret de la foi de chaque croyant et il n'est que l'envers de l'essentielle appartenance du croyant à Dieu. Il exprime la volonté indéfectible de chaque croyant pour briser le cercle toujours exclusif de ses appartenances humaines pour n'appartenir qu'à Dieu. Le pouvoir n'est donc que l'expression de la puissance libérée par la foi pour aimer, la puissance de l'Esprit qui prie et supplie en chaque croyant en vue de la communion.

Pour cette raison, le pouvoir endosse et supporte la responsabilité éthique dont chaque croyant est investi. Je ne dis pas que le pouvoir est maître de l'éthique, dont il dirait les règles et les commandements. Son rôle est bien plutôt de rappeler l'urgence et la nécessité de l'éthique. Dans sa première lettre aux Corinthiens, Paul affirme que "*tout m'est permis, mais tout n'est pas profitable ; tout m'est permis, mais je ne me laisserai asservir par rien*"¹¹. Le mot grec "συμφerei" que nous traduisons en français par *être profitable, convenir* signifie *rassembler, réunir*. Le pouvoir, dans chaque communauté chrétienne, est là pour rappeler que tout est permis de ce qui rassemble et réunit. La permission donnée de tout ne saurait dispenser de la responsabilité éthique dans la communion. C'est cette responsabilité éthique qui crée l'espace de ce qu'on appelle l'obéissance. *Oboedire*, c'est prêter l'oreille, écouter, être attentif (*ob-audire*). Le croyant et sa communauté doivent se tenir dans l'écoute attentive d'une parole qui ouvre leur cœur à l'appel de l'autre, à l'appel de Christ. Le pouvoir ne demande donc pas d'obéir

11. 1 Co 6, 12.

à des règles toutes faites et imposées comme la volonté de Dieu, il n'a pas de réponses toutes prêtes aux situations inédites ou difficiles. Il sollicite au cœur de chaque croyant une disponibilité intérieure qui le pousse à inventer les règles de son comportement et les réponses aux situations nouvelles.

On aperçoit mieux le rôle fondamental du pouvoir. Il ne rend pas libre car je suis libre en Christ. Il ne se substitue pas non plus à ma liberté en me dégageant de ma responsabilité éthique. Mais dans l'engagement existentiel de ma foi, il authentifie et atteste ma liberté comme liberté pour la communion. Sa présence reconnue dans l'obéissance fait que, dans mes engagements concrets et ceux de ma communauté, dans ces particularités uniques et provisoires, l'existence est dilatée aux dimensions du monde et de l'histoire, elle est ouverte à la communion des saints à travers les espaces et les temps, et en définitive, elle entre en communion avec Dieu.

Un pouvoir de risque

L'Église ne vit donc jamais de plain-pied avec le monde de Dieu. Dans chaque société, chaque Église vit des rapports difficiles avec ses pouvoirs, aujourd'hui peut-être plus qu'autrefois. Et il y a dans les rapports des croyants avec leurs pouvoirs comme une double obscurité.

La première obscurité vient du fait que l'Église est une Église de croyants qui ne sont pas encore évangéliques. Les rapports sont alors ceux qui sont vécus dans une institution humaine, des rapports de force et/ou de contrainte et les Églises se vivent alors dans l'oubli de ce qu'elles sont réellement. Il n'y a pas d'Église institutionnelle sainte et parfaite, exempte de péché, et c'est une naïveté ou une tromperie de voiler le péché des Églises en invoquant l'Église comme épouse mystique de Christ. On ne peut invoquer celle-ci que pour appeler chaque croyant, chaque Église et ses pouvoirs à la confession du péché et à la conversion par une pratique plus évangélique. Car on ne saurait se résigner à cette obscurité du péché. C'est là une des raisons pour lesquelles l'Église doit non seulement tolérer mais encourager en son sein toutes les formes de vie prophétiques. Alors l'Église se définit moins par ce qu'elle est que par l'appel qui se fait entendre en elle et qui lui donne d'annoncer ce qu'elle n'est pas (encore).

Mais il y a une autre obscurité, essentielle et irréductible celle-là, que les croyants ont souvent du mal à accepter. Si l'Église veut être Église de Christ, alors, dans la suite de Jésus, elle ne peut être qu'une Église pour l'échec et pour la mort. La vie de la communauté ecclésiale, comme celle de chaque croyant, s'écrit dans la nécessaire faillite de Jésus, dans sa croix et sa mort. Les croyants rêvent d'une institution ecclésiale transparente et triomphante, d'une Église de la résurrection et ils oublient sans cesse que dans le monde, l'Église témoigne d'un dieu mort crucifié. L'Église ne se tient pas dans la pure lumière de la résurrection, mais dans la foi et le difficile travail de l'espérance. Aussi l'Église doit apprendre l'échec. Non pas seulement l'échec de la mission évangélique, de son rapport avec un monde qui n'aime pas les dieux morts, mais aussi et surtout son échec à être Église de Christ. Concrètement, pour les pouvoirs, cela signifie qu'ils doivent apprendre la contestation, la remise en question, la correction fraternelle, la mort peut-être, au service de l'avènement d'une Église de Christ.

Dans cette double obscurité, difficile et souvent douloureuse, les Églises, et en elles, les pouvoirs, doivent apprendre le mouvement de l'histoire pour en faire un mouvement de l'Esprit. Aucun pouvoir ne saurait se fixer et s'annoncer comme unique. Sans cesse, il doit "bouger" et renvoyer à tous les autres pouvoirs. Ainsi chaque pouvoir devient un carrefour de circulation de la vie de la communion, en conduisant aux autres pouvoirs. La communion ne peut vivre vraiment dans l'histoire qu'en étant ainsi articulée. Alors la vérité de Christ s'incarne vraiment dans la trame de l'histoire. Tout pouvoir qui prendrait sur lui la responsabilité d'arrêter cette circulation en la référant à lui usurperait l'unique autorité de Dieu à son profit et deviendrait idéologique. Il briserait le lien de la communion, cesserait d'être vrai et ferait de la communion une force sociale, annexée au profit de quelques-uns. Le rôle du pouvoir n'est donc pas d'exclure et d'interdire, mais de renvoyer sans cesse la liberté croyante à la complexité du réel, au mystère de l'autre et à l'accueil de sa différence. Le contrôle n'appartient donc pas au pouvoir, mais à la communion tout entière qui se tient dans l'écoute attentive et orante de la parole qui révèle. Le pouvoir quant à lui doit ouvrir les voies de communication. Et celui qui est en charge du pouvoir dans une Église est un peu comme l'éclusier qui, sur le fleuve, ouvre ou ferme l'écluse pour faire passer les bateaux. Ceux-ci ne peuvent se passer de lui pour naviguer, et sans lui, le fleuve resterait sauvage. Mais il est au service du fleuve et de la vie du fleuve. De même, le

ministre ne saurait se réserver le jugement du vrai en annexant la vérité de Dieu. Mais par sa place différente dans la communauté, il assure la mobilité du groupe, sa vie et son propre dépassement. C'est dans cet échange permanent et agissant que la communauté s'identifie et confesse sa foi. Aussi le pouvoir doit-il aller jusqu'à risquer sa propre disparition pour assurer la communion car il ne lui importe pas de se maintenir, mais de maintenir la vie de la communion.

Un pouvoir "démocratique"

D'une certaine façon, on pourrait dire que la vie de la communion est démocratique. Le pouvoir y est l'expression et le moyen de la vie communautaire et il renonce toujours par avance au désir d'être tout. Il doit être au service du pluralisme et ouvrir ainsi l'espace de sa propre contestation. Car l'opposition au pouvoir est nécessaire à la communion : elle oblige chaque pouvoir à se remettre en question et à se resituer par rapport à tous les autres pouvoirs. Concrètement la contestation interdit le monolithisme du pouvoir et l'engage à être l'expression toujours plus fidèle de la diversité légitime des expressions de la foi.

Il convient de souligner ce dernier point. Autoriser et favoriser un libre débat pour la communion, c'est d'abord refuser la tentation qui hante toutes les Églises, la tentation de se prendre pour ce qu'elles ne sont pas (encore), l'Église de Christ. Mais c'est aussi accepter, assumer avec humilité, ce défaut d'être et le combattre. Le débat est le seul moyen pour l'Église de signifier qu'elle n'est pas encore une Église appartenant entièrement à Christ. Car si on doit croire et agir malgré l'imperfection de l'Église et contre elle, on ne doit jamais croire et agir avec elle. Accepter les Églises telles qu'elles sont, c'est d'une certaine manière renoncer à confesser Christ, qui appelle en permanence à la conversion des Églises. Aussi peut-on reconnaître une Église comme Église de Christ à ce signe qu'elle est capable de susciter en son sein un libre débat entre les croyants, au nom de l'exigence contemporaine de l'Évangile.

Et je n'entends pas ici par débat la mise en question des réalités contemporaines par l'Église telle qu'elle est. Les croyants, et donc leurs Églises, appartiennent à l'actualité du monde et ils n'ont pas à s'adapter à ce monde. Et l'Église n'est pas faite pour mieux adapter

les croyants aux exigences du monde. C'est au contraire ce qui est encore incroyance en chaque croyant et dans son Église, ce qui en eux est encore "du monde", pour reprendre l'expression de l'évangile de Jean, qui doit se laisser remettre en question par l'actualité vécue de l'Évangile de Christ. L'Église n'est pas faite pour se mesurer au monde, encore moins pour y mesurer Christ. Elle est au contraire mesurée par Christ, elle est la communauté des hommes qui acceptent d'être mesurés par Christ et qui deviennent ainsi des disciples. De ce débat fondamental qui traverse l'Église chrétienne dérivent tous les débats institutionnels. C'est donc en essayant de vivre évangéliquement dans une intelligence critique de la foi que l'Église devient Église de Christ. Et dans cette Église qui se convertit, *"l'encre des savants est aussi précieuse que le sang des martyrs"*.

Yves CATTIN

Philosophe